



Production

Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux

AGESSS

101-601, rue Adoncour Longueuil (Québec) J4G 2M6

Téléphone: 450 651-6000 ou 1 800 361-6526

agesss@agesss.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

MISSION, VALEURS ET VISION	04
LES FAITS SAILLANTS	05
LE MOT DE LA PDG	06
LE MOT DU PCA	08
LA GOUVERNANCE	
Conseil d'administration	09
Comité de gouvernance	10
Comité des ressources humaines	10
Comité des finances	13
LES COMITÉS	
Table des présidents	12
Table des trésoriers	12
Table des vice-présidents à l'accueil et aux communications	13
Comité de développement professionnel	13
Comité national de main-d'œuvre et de développement	
du personnel d'encadrement	14
Comité consultatif des retraités	14
Comité de retraite du RRPE	15
RAPPORT D'ACTIVITÉS	16
REPRÉSENTATION INDIVIDUELLE	17
REPRÉSENTATION COLLECTIVE	18
LES COMMUNICATIONS	20
LE SOUTIEN AUX ÉLUS	22
RAPPORT FINANCIER	23
Le bilan	24
Les résultats et l'évolution des actifs nets	25
L'évaluation de l'actif net	25
ÉVOLUTION DU MEMBRARIAT	26
ÉQUIPE DU SIÈGE SOCIAL	27

NOTRE MISSION

- Représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres;
- Consulter et informer les membres en tout temps;
- Influencer les acteurs en participant aux réflexions et débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux;
- Contribuer au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion;
- Valoriser l'excellence en gestion.

NOS VALEURS

> RESPECT > JUSTICE > ÉQUITÉ > PROFESSIONNALISME > DÉMOCRATIE

NOTRE VISION

Être le **PARTENAIRE INCONTOURNABLE** de tous les gestionnaires pour la reconnaissance de leur rôle et le respect des conditions de travail reliées à leur profession.



Le 19 avril 2023, Danielle Girard, présidente-directrice générale (au centre) présentait le mémoire de l'AGESSS dans le cadre des consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi no 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace*. Elle était accompagnée pour l'occasion de Joanie Maurice-Philippon et Jean-Philippe Brunette, respectivement directrice et directeur juridique pour la Direction des affaires juridiques et des relations de travail.

L'AGESSS a déposé un mémoire dans le cadre des consultations publiques du projet de loi 10 (*Loi limitant le recours aux services d'une agence de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux*).

Le colloque de l'AGESSS s'est déroulé dans la région de Laval le 29 septembre 2023. Plus de 300 gestionnaires étaient réunis au Centre de congrès de Laval. Certains experts étaient présents pour faire la lumière sur l'intelligence artificielle et la gestion du changement.

LES FAITS SAILLANTS 2023/2024

Le 29 mars 2024, l'AGESSS annonçait l'adoption du renouvellement 2020-2023 des conditions de travail pour les cadres intermédiaires pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2023. L'AGESSS, en tant qu'association représentant les intérêts des gestionnaires dans le secteur de la santé et des services sociaux, a joué un rôle crucial dans ces travaux.

Informations relatives au maintien des services essentiels lors des grèves à l'automne 2023. Afin de répondre aux questions des membres, l'AGESSS a mis à leur disposition une fiche-éclair ainsi qu'une foire aux questions.

Mobilisation lors des rencontres de la **Table des trésoriers** afin d'instaurer de bonnes pratiques pour l'utilisation des ristournes.

Au courant de l'été 2023, l'AGESSS a diffusé une **lettre ouverte** réitérant que le projet de loi 15 devait prévoir l'adoption d'amendements destinés à tenir compte de la réalité des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux.

Planification et exécution de la Tournée **des régions** pour aller à la rencontre des membres des sections d'établissements et des conseils régionaux de l'AGESSS.

Poursuite des **travaux d'actualisation** du programme de soutien aux élus, notamment par l'élaboration et la mise en place du site SharePoint de soutien aux élus.



C'est le 29 septembre 2023 que François Paradis était élu à titre de **président du Conseil d'administration** de l'AGESSS. Il succédait ainsi à François Dubé qui a occupé ce poste pendant un mandat de deux ans.



Une équipe, des objectifs et des résultats!

Danielle Girard, Présidente-directrice générale

Chers membres,

Je suis fière de vous présenter les réalisations de votre association au cours de la dernière année, soit du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

D'abord, vous n'avez jamais été aussi nombreux à choisir l'AGESSS pour vous représenter. En effet, à l'hiver 2024, nous avons franchi le cap des 10 000 membres actifs et retraités. Une fois de plus, l'AGESSS détient le statut de leader dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Encore une fois, l'année a été parsemée de petits et grands défis pour chacun de vous, dans le réseau de la santé et des services sociaux. Une année marquée notamment par la réforme du ministre Dubé, la pénurie de main d'œuvre, le manque de gestionnaires dans beaucoup d'établissements et tous les changements auxquels vous faites face au quotidien.

L'année 2023-2024 pour votre association a été grandement occupée, comme vous pourrez le constater à la lecture de notre rapport annuel. L'AGESSS a été investie dans un grand nombre de dossiers et projets, tels que le renouvellement de vos conditions de travail, le virage à Santé Québec, la visibilité de l'Association et de ses membres et une réflexion sur nos services offerts. Et bien sûr, tous les dossiers individuels et collectifs de nos membres. Vous constaterez dans les prochaines pages que l'équipe de l'AGESSS vous est entièrement dédiée et travaille pour vous, en tout temps!

Nos services individuels et collectifs

Les dossiers individuels et collectifs constituent le champ d'action principal d'une association comme la nôtre. Tout au long de l'année, en collaboration avec la Direction des affaires juridiques et des relations de travail, nous nous sommes assurés de bien vous représenter dans l'ensemble des dossiers. Parmi ceux-ci, soulignons:

-Renouvellement des conditions de travail 2020-2023

Après des mois d'attente, de relances multiples de notre part et de démarches de vos sections locales, c'est finalement au début du mois d'avril 2024 que vos conditions de travail ont été renouvelées. L'AGESSS a joué un rôle de premier plan dans ces travaux et a défendu vos intérêts auprès du ministère. Nul doute que les résultats obtenus représentent un progrès significatif dans la bonne direction. Cependant, il est essentiel de reconnaître que ces avancées demeurent nettement insuffisantes pour répondre à vos attentes et aux nôtres. C'est pourquoi nous sommes à pied d'œuvre depuis plusieurs mois, pour le prochain renouvellement!

-Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 15

En avril 2023, nous avons été parmi les premières organisations à être invitées à présenter un mémoire à la Commission de la santé et des services sociaux sur le projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace. En compagnie de Me Joanie Maurice-Philippon et Me Jean-Philippe Brunette, tous deux directeurs juridiques à l'AGESSS, nous avons reçu un accueil très favorable de la part du ministre de la Santé, Christian Dubé, et des députés qui participaient à ces consultations. Certains amendements au projet de loi ont été adoptés, faisant suite à certaines de nos recommandations.

Le projet de loi nº 15 prévoit, entre autres, l'ajout de gestionnaires de proximité dans les installations

La visibilité de l'AGESSS et de ses membres

Avec la collaboration de la firme d'affaires publiques l'*Orange bleue*, nous avons intensifié nos activités dans le secteur des relations de presse et des relations publiques. J'ai accordé plusieurs entrevues dans les médias cette année, notamment au *Journal de Montréal*, *La Presse et La Presse canadienne* et une entrevue télévisée à TVA. Ces interventions ont permis de

faire entendre notre message, tant à l'échelle régionale que nationale.

Nos rencontres régulières avec les présidents et les vice-présidents aux relations de travail de vos exécutifs, à la Table des présidents, nous permettent de toujours avoir le pouls de nos membres, de mieux comprendre comment les choses se déroulent dans vos établissements et dans vos régions. Cela nous permet de toujours être à l'affut et prêts à réagir lorsque nous sommes sollicités par les médias.

Nous rencontrons également les vice-présidents à l'accueil et aux communications à quelques occasions au cours de l'année. Ces rencontres sont toujours très intéressantes et elles nous permettent d'échanger et de mieux outiller les exécutifs pour l'accueil des nouveaux gestionnaires dans le réseau et au sein de l'Association.

Nous avons aussi été plus proactifs, en proposant des rencontres avec les éditorialistes des grands quotidiens, notamment *Le Devoir* et *La Presse*, dans le but de discuter avec eux, répondre à leurs questions et faire valoir la vision de l'Association.

Représentations gouvernementales

L'AGESSS a participé à toutes les consultations afin de pouvoir faire entendre la voix des gestionnaires auprès des diverses instances gouvernementales. Nous souhaitons nous assurer que vous soyez considérés dans les changements qui surviendront.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a mis sur pied un chantier de proximité et on m'a demandé de siéger sur cette tribune importante pour la transition à Santé Québec. Dans ce chantier, je suis co-porteur de la Table sur le savoir expérientiel avec le D^r Félix Le-Phat-Ho. Cette table a permis cet été de consulter un grand nombre de gestionnaires et de divers intervenants sur la gestion de proximité. Nous vous tiendrons au courant de la suite de ce dossier à l'automne 2024.

Nos publications

Nous essayons constamment d'améliorer les services qui vous sont offerts. Depuis le printemps 2023, nous vous proposons une nouvelle revue, *Repère.* L'accueil a été très favorable auprès des membres et nous en sommes ravis. L'objectif de cette revue est de vous offrir une vitrine afin de mieux comprendre certains aspects de la profession de gestionnaire. Le dossier sur les jeunes gestionnaires en est un bel exemple, cela nous a permis de mieux connaître six jeunes gestionnaires et d'en apprendre davantage sur leur vision de la profession.

Toujours au niveau de nos publications, depuis l'automne dernier, nous offrons à nos membres anglophones la possibilité de lire la plupart de nos Infolettres en anglais.

Notre équipe est là pour vous, aussi bien pour répondre à vos questions en matière de relations de travail, que pour vous proposer diverses formations et pour vous tenir informer sur vos conditions de travail et vos droits!

La vie associative

Cette année encore, j'ai été à votre rencontre lors de ma tournée annuelle. C'est toujours un immense plaisir de vous rencontrer et de pouvoir échanger avec vous sur les enjeux qui vous préoccupent, c'est aussi un privilège de constater l'immense travail effectué par chaque section d'établissement, ce qui démontre la vivacité de notre structure démocratique.

Je suis heureuse aussi de constater que la vie associative demeure vigoureuse, malgré les années plus difficiles que nous venons de traverser. Vous êtes de plus en plus nombreux à participer aux activités entourant la *Journée annuelle des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux*.

Au cours de cette année, j'ai eu d'autres opportunités de vous rencontrer, notamment lors du colloque à Laval en septembre 2023. Encore une belle occasion d'échanger avec vous!

Chers gestionnaires et membres de l'AGESSS, c'est toujours une grande source de fierté pour moi de vous représenter. Étant moimême une gestionnaire de carrière, vous avez toute mon admiration de vous investir dans un rôle qui n'est pas toujours facile, dans un contexte pas toujours favorable.

Ce rapport annuel témoigne de la force de notre communauté de gestionnaires. Grâce à la collaboration de l'équipe du siège social, à celle des membres du Comité de direction, des administrateurs, du nouveau président du Conseil d'administration, François Paradis, et de tous nos élus, nous avons été en mesure, je le pense, de bien faire entendre vos attentes face aux divers enjeux qui touchent le réseau de la santé et des services sociaux. Je vous remercie pour votre engagement et votre dévouement. Ces réalisations sont le fruit d'un travail collectif, ensemble, nous renforçons notre réseau en portant la voix et l'expertise des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux!

Bonne lecture!

Danielle Girard

Présidente-directrice générale



François Paradis, Président du Conseil d'administration

C'est avec une grande fierté et un immense honneur que je m'adresse à vous en tant que président du Conseil d'Administration de l'Association des gestionnaires des établissement de santé et services sociaux (AGESSS) pour vous présenter notre rapport annuel. Cette année a été marquée par des changements significatifs, des réalisations notables et des progrès substantiels vers nos objectifs stratégiques.

Accueil de deux nouveaux administrateurs

L'un des moments forts de cette année a été l'accueil de deux nouveaux administrateurs au sein de notre Conseil. C'est avec plaisir que je vous présente madame Anissa Mounib et monsieur Yves Noël, qui ont rejoint notre équipe en septembre dernier. Leur arrivée a non seulement renforcé notre Conseil, mais a également diversifié notre perspective collective, nous permettant ainsi de mieux servir les intérêts de nos membres.

Journées de gouvernance

Au cours de l'année, deux journées de gouvernance ont été tenues, permettant au Conseil d'administration de délibérer sur diverses suggestions de modifications des Règlements généraux. Ces événements ont constitué des moments décisifs pour initier des débats constructifs, mesurer les conséquences possibles de chaque suggestion et adopter des résolutions judicieuses pour le futur de l'AGESSS. L'intention derrière ces modifications est de solidifier la confiance que nos membres placent dans notre système de gouvernance et de garantir une meilleure représentation dans nos processus décisionnels. Ces échanges ont été essentiels pour élaborer des politiques de gouvernance alignées avec notre mission et nos aspirations à long terme.

Mise en place de la nouvelle gouvernance

En parallèle à ces journées de gouvernance, nous avons poursuivi nos travaux de mise en place de la nouvelle gouvernance de l'Association. Cette initiative s'inscrit dans notre plan stratégique visant à adapter notre organisation aux réalités et aux défis contemporains.

L'un des principaux aspects de cette nouvelle gouvernance est l'adoption d'une approche plus participative et inclusive. Nous avons instauré des mécanismes permettant une plus grande implication des membres dans le processus décisionnel, notamment par le biais de consultations régulières et de groupes de travail thématiques. Ces initiatives ont pour objectif de mieux capter les préoccupations et les suggestions de nos membres, et d'assurer que nos actions reflètent véritablement leurs besoins et leurs aspirations.

Par ailleurs, nous avons mis en œuvre un programme de formation continue pour les membres du Conseil d'administration, afin de renforcer leurs compétences en gouvernance et en gestion stratégique. Ce programme inclut des ateliers sur les meilleures pratiques en matière de leadership, de gestion des risques et de planification stratégique. Ces efforts visent à assurer que notre Conseil est bien équipé pour aborder les complexités de notre environnement et pour piloter efficacement notre association vers ses objectifs.

En conclusion, l'année écoulée a été marquée par des avancées significatives pour l'AGESSS. Nous avons accueilli de nouveaux talents, renforcé notre gouvernance et posé les jalons d'une nouvelle structure organisationnelle plus robuste et agile. Je tiens à remercier tous les membres de notre Conseil d'administration pour leur dévouement et leur travail acharné, ainsi que tous nos membres pour leur soutien continu.

Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le développement et l'excellence de notre association, afin de mieux répondre aux besoins de ceux que nous servons.

François Paradis,

Président du Conseil d'administration



- 1- François Paradis, président
- 2- Geneviève Bélanger, vice-présidente
- 3- Stéphane Roy, secrétaire
- 4- Fabien Gendron, trésorier
- 5- Marianne Bouchard
- 6- Christine Larivière
- 7- Christine Cloutier, représentante des membres retraités
- 8- François Dubé
- 9- Marie-Claude Gadbois
- 10- Yves Noël
- 11- Anissa Mounib
- 12- Paule Vachon, représentante de la Table des présidents

Le Conseil d'administration exerce tous les pouvoirs et prérogatives de l'Association, sauf ceux qui sont du ressort des membres de l'Association réunis en assemblée générale. Il est chargé de la surveillance générale de l'AGESSS, de l'encadrement et de la supervision de la conduite de ses affaires ainsi que de la poursuite de sa mission. Il assume principalement les quatre responsabilités suivantes :

- assurer le leadership stratégique;
- structurer la gouvernance;
- consolider la culture d'intégrité;
- assurer une direction stable et performante.

Au cours de l'exercice 2023-2024, le Conseil d'administration s'est réuni :

- Quatre rencontres ordinaires du CA;
- Une rencontre portant sur l'élection des dirigeants de l'Association;
- Deux journées de gouvernance (23 et 24 février 2024);
- **Une** journée de formation en gouvernance. Thème : Rôles et responsabilités du CA (19 janvier 2024).

La prochaine Assemblée générale annuelle, au cours de laquelle sera déposé le présent rapport, aura lieu le 26 septembre 2024 au Manoir Richelieu à La Malbaie.

LES COMITÉS

Le Comité de gouvernance

Yves Noël, président François Paradis, président du Conseil d'administration Christine Larivière, administratrice Anissa Mounib, administratrice

Le rôle du Comité de gouvernance consiste à permettre le développement et le maintien de saines pratiques de gouvernance au sein de l'organisation, De plus, il voit à identifier la relève au sein du CA et de ses comités. Enfin, il est responsable de la formation, ainsi que de l'évaluation de la performance des administrateurs et des membres des comités du CA.

Cette année, les membres du Comité de gouvernance se sont réunis en mode virtuel à **six** reprises.

Les sujets traités dans l'année 2023-2024 étaient les suivants :

- révision du processus d'élection et de nomination des administrateurs;
- révision de certains articles aux Règlements généraux
- soutien à l'implantation de la gouvernance au CA;
- analyse des sondages d'évaluation du CA, d'autoévaluation des administrateurs et d'évaluation du PCA;
- révision formulaires évaluation du CA;
- révision politique CA15 sur la compensation des administrateurs:
- suivi de la formation des administrateurs le 19 janvier 2024;
- suivi des deux journées de gouvernance les 23 et 24 février 2024;
- révision de la politique CA2 portant sur les frais de voyage du CA, des comités et de la Table des présidents;
- révision du registre de gestion des risques;
- révision d'une proposition d'une nouvelle formule des Prix d'excellence.

Le Comité des ressources humaines

Marianne Bouchard, présidente
Francois Paradis, président du Conseil d'administration
Geneviève Bélanger, vice-présidente du Conseil d'administration
Marie-Claude Gadbois, administratrice

Le rôle du Comité des ressources humaines (CRH) est de voir à l'existence de politiques et de pratiques appropriées de ressources humaines pour l'ensemble des employés de l'AGESSS. Il doit également mettre en œuvre un processus visant à évaluer le rendement du titulaire du poste de PDG et à déterminer sa rémunération. Il est aussi responsable de la mise en œuvre d'un processus adéquat de recrutement pour le poste de PDG.

Cette année, les membres du Comité des ressources humaines se sont réunis à deux reprises en présence et huit fois en mode virtuel en plus des rencontres de préparation de la présidente du CRH avec la PDG.

Principaux dossiers du Comité au cours de la dernière année :

- ⇒ processus d'évaluation du rendement du PDG de l'AGESSS dans le cadre de la politique correspondante;
- en collaboration avec Danielle Girard, identification des attentes signifiées de la PDG 2023-2024;
- consultation, autoévaluation, entretien avec la PDG mai 2023, rapport annuel au CA juin 2023 et évaluation mi-parcours en novembre 2023.
- ⇒ Plan de relève du siège social :
- présentation au CRH par Danielle Girard, PDG, dépôt final et approbation du document.
- \Rightarrow Processus de reddition de comptes et mise en place d'indicateurs RH :
- identification des indicateurs RH.
- Révision des échelles de salaire des employés et des gestionnaires du siège social, indexation :
- présentation de la démarche d'analyse et orientations au CRH par Danielle Girard, PDG.

Le Comité des finances

Fabien Gendron, président et trésorier
François Paradis, président du Conseil d'administration
François Dubé, administrateur
Stéphane Roy, secrétaire du Conseil d'administration
Danielle Girard, PDG de l'AGESSS
Sylvie Langlois, directrice des ressources administratives, technologiques et matérielles

Le rôle du Comité des finances consiste à voir à la surveillance de l'information financière et des contrôles financiers internes. Il vise aussi à permettre la surveillance de la gestion des actifs financiers. De plus, il s'assure de l'existence d'un processus annuel en vue de la préparation du budget. Enfin, il voit à la bonne marche de l'audit annuel effectué par l'auditeur indépendant.

Dans sa mission, le Comité des finances est soutenu par la Direction des ressources administratives, technologiques et matérielles. Dans l'ensemble de ses fonctions, la Direction a la responsabilité de la gestion de la trésorerie et des activités financières de l'organisation.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Au cours de l'année 2023-2024, les membres ont tenu **cinq** réunions. Ils ont étudié et fait des recommandations au Conseil d'administration.

Les principales réalisations du Comité sont:

- étude de 13 rapports financiers périodiques incluant les états financiers audités;
- analyse des prévisions budgétaires 2024-2025;
- analyse des coûts et des frais d'inscription en lien avec le colloque 2024;
- étude des subventions aux régions et aux sections d'établissements;
- suivi des rapports financiers et des rapports d'élections des conseils régionaux et des sections d'établissements;
- mise à jour des procédures et politiques en matière d'administration des ressources financières;
- étude des bonifications à verser aux régions dans le cadre de leur participation à l'Assemblée générale annuelle;
- suivi des travaux de refonte du site Web:

- suivi du programme de gestion des risques organisationnels.
- suivi des travaux de réaménagement et de maintien d'entretien préventif.

La Table des présidents

Membres de la Table: Tous les présidents des sections d'établissements et des conseils régionaux. Régulièrement, les vice-présidents aux relations de travail participent à ces rencontres.

La Table des présidents est un forum pour discuter des réalités et des enjeux avec lesquels doivent composer les membres de toutes les régions. Les constats de la Table des présidents permettent d'alimenter le Conseil d'administration de l'AGESSS dans ses prises de décisions.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Au cours de la dernière année, la Table des présidents s'est réunie à **12** reprises, dont quatre fois en présentiel.

Les principaux enjeux de l'année :

- suivi des dossiers en litiges avec le MSSS (Loi 10 Loi 7, T.S. 36-40);
- adoption du renouvellement 2020-2023;
- mise en œuvre de Santé Québec / PL 15;
- services essentiels grève des employés du RSSS (automne 2023).

Les réalisations :

- mise en place d'un processus d'élection du président de la Table des présidents et élection de Paule Vachon à ce titre (mars 2023);
- consultation de la Table des présidents concernant certains éléments du projet de loi 15 – en présence de monsieur Daniel Paré, auparavant sous-ministre adjoint à la direction générale des RH et rémunération (juin 2023);
- sondage auprès des membres concernant la conciliation travail et vie personnelle (printemps 2023);
- mobilisation de la Table des présidents et les interventions du siège social auprès du MSSS concernant le dossier des services essentiels a permis d'obtenir une orientation du MSSS voulant que la grève des employés est une situation exceptionnelle et que le temps supplémentaire des gestionnaires soit rémunéré conformément aux politiques locales de gestion (été et automne 2023);
- mise en place de trois sous-comités de la Table des présidents (gouvernance et offre de services / soutien aux élus / conditions de travail et d'exercice) (automne 2023);

- consultation de la Table des présidents concernant les interventions de l'AGESSS dans les médias – avec la participation d'un représentant de la firme l'Orange bleue (automne 2023);
- mise en place d'un sondage de satisfaction des rencontres de la Table des présidents (hiver 2024);
- communications auprès du ministre de la Santé (hiver 2024) pour adoption du renouvellement 2020-2023 (avec le mandat des exécutifs locaux) et auprès des PDG des établissements du RSSS via les exécutifs locaux / renouvellement adopté en avril 2024.



La Table des trésoriers

Membres de la Table : Tous les trésoriers des sections d'établissements et des conseils régionaux.

Le rôle de la Table des trésoriers est d'abord et avant tout de soutenir les trésoriers des différents exécutifs dans l'exercice de leurs fonctions. La Table permet un partage des différentes pratiques dans une perspective d'harmonisation. La Table des trésoriers nait d'un désir d'assurer une saine gestion financière des exécutifs, mais également de l'Association.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Trois rencontres ont eu lieu cette année. Les trésoriers ont eu l'occasion de partager et de s'interroger sur différents sujets :

- bonne pratique d'utilisation des ristournes;
- harmonisation du paiement de l'ensemble des frais de déplacement.

Table des vice-présidents à l'accueil et aux communications

Membres de la Table: Tous les vice-présidents à l'accueil et aux communications des sections d'établissements et des conseils régionaux.

Le rôle de la Table des vice-présidents à l'accueil et aux communications consiste à accompagner les élus dans leur rôle au sein de leurs exécutifs locaux. Elle vise à permettre un lieu pour discuter des enjeux liés au recrutement et à l'accueil des nouveaux gestionnaires ainsi que d'échanger sur les défis à relever pour augmenter la visibilité de l'Association et bonifier la vie associative.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Au cours de l'exercice financier 2023-2024, les vice-présidents à l'accueil et aux communications se sont rencontrés à **trois** occasions.

Les réalisations

Les sujets traités dans l'année 2023-2024 ont été :

- colloque 2023 Laval;
- Journée annuelle des gestionnaires 2024;
- nouvelle plateforme de soutien pour les élus;
- nouveaux outils de communication développés par l'AGESSS provinciale:
 - o le Sway (infolettre);
 - O signature de courriel pour les élus;
 - o guide d'utilisation des outils de l'AGESSS;
 - o les infolettres en anglais.



Comité de développement professionnel

Membres du Comité: Tous les vice-présidents au développement des compétences des sections d'établissements et des conseils régionaux.

Mission et objectifs

Le Comité de développement professionnel constitue un forum pour discuter des réalités et des enjeux concernant le développement des compétences avec lesquels doivent composer les membres de toutes les régions. À l'aide de ses rencontres périodiques, le Comité de développement professionnel (CDP) alimente les interventions du professionnel de l'AGESSS qui siège au Comité national de maind'œuvre et de développement du personnel d'encadrement. Plus spécifiquement, les responsabilités du Comité de développement professionnel sont de :

- formuler des recommandations à l'intention du ministère de la Santé et des Services sociaux sur la réponse aux besoins, sur la détermination des priorités et sur d'autres sujets pertinents associés au développement des compétences des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux.
- convenir avec les établissements des modalités d'allocation et de répartition des crédits issus du budget national de développement des compétences du personnel d'encadrement.
- alimenter la réflexion locale sur le développement des compétences à partir de l'examen des meilleures pratiques en matière de gestion.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Le Comité de développement professionnel s'est réuni quatre fois.

Les réalisations

- rappel des rôles et responsabilités du vice-président au développement des compétences;
- information concernant le CNMODPE;
- état de la situation par région ou établissement;
- présentation de la nouvelle plateforme de soutien aux élus;
- élaboration et adoption d'un plan d'action 0-24 mois (permettant une structure des travaux du CDP);
- séance de travail pour l'élaboration d'un gabarit pour le partage des formations coup de cœur;
- séance de travail pour l'élaboration d'un gabarit pour la promotion du développement des compétences.

COMITÉS PARITAIRES AVEC LE GOUVERNEMENT

Comité national de main-d'œuvre et de développement du personnel d'encadrement

Membres du Comité: Composé de l'équipe de la Direction de l'expérience employé du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'un représentant de l'AGESSS et des autres associations de gestionnaires ainsi que des directions des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) de certains établissements.

Mission et objectifs

Le Comité national de main-d'œuvre et de développement du personnel d'encadrement (CNMODPE) est une instance consultative du ministère de la Santé et des Services sociaux sur les grands enjeux du réseau ayant un impact sur la main-d'œuvre et le développement du personnel d'encadrement. Il participe à la mise en place d'actions concertées pour faire face aux changements et aux défis du réseau. Il est également un lieu d'échanges et de consultation sur des projets nationaux relatifs au développement des cadres ou des hors cadres. Enfin, il veille à la mise en œuvre et au respect de la Politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Le Comité s'est réuni quatre fois au cours de la dernière année.

Lors de ces rencontres, les dossiers suivants ont été traités :

- le Programme national de coaching qui vise à soutenir le personnel d'encadrement dans l'atteinte d'objectifs de gestion, cliniques et administratifs qui sont alignés sur la planification stratégique ministérielle:
- le Programme national de développement des leaders qui vise à développer des dirigeants et des gestionnaires capables de faire face aux défis rencontrés et d'élever le RSSS à un niveau de performance supérieur;
- la Politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement vise à soutenir le développement des compétences et la valorisation de la carrière du personnel d'encadrement, et ce afin d'atteindre des objectifs ministériels et organisationnels quant à la qualité, à l'accessibilité et à la continuité des services offerts à la population;
- les besoins de développement du personnel d'encadrement.

Comité consultatif des retraités

Représentantes issues des membres retraités de l'AGESSS:

Christine Cloutier et Micheline Chamard.

Mission et objectifs

Le Comité consultatif des retraités (CCR) veille aux intérêts des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec en matière d'assurance collective.

Le CCR a été formé afin d'accorder à ses retraités un droit de regard tant dans l'administration de leur régime d'assurance collective que dans la détermination des orientations privilégiées par les participants. Également, le Comité assume un rôle d'intermédiaire à l'intérieur des structures établies dans la recherche de solutions aux différends qui opposent les assurés et l'assureur. Bien que son rôle en soit un de recommandation, le CCR est présent dans tous les dossiers qui concernent les assurances des retraités (renouvellement de la prime, mise à jour de la brochure, etc.).

Composition du CCR:

- deux représentants issus du secteur de l'éducation;
- deux représentants issus du secteur de la fonction publique;
- quatre représentants issus du secteur de la santé et des services sociaux, dont deux représentants provenant de l'AGESSS;
- deux coprésidents, incluant un représentant du gouvernement (Secrétariat du Conseil du trésor—SCT) et un représentant du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite (RACAR);
- un actuaire et un secrétaire, tous deux nommés par le SCT;
- un représentant de la Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance (CERA).

Il est important de préciser que malgré les efforts des représentants des retraités pour améliorer le régime ou tenter de réduire les primes pour les moins de 65 ans, le CCR doit avant tout obtenir l'autorisation du SCT.

Les travaux sur la pérennité du régime ont débuté en 2016, le représentant du gouvernement rattache le dossier de la pérennité - qui n'a pas bougé depuis longtemps - à celui de la bonification du régime d'assurance collective. Nous devons donc attendre une réponse des instances du SCT sur la pérennité du régime d'assurance collective avant de planifier la suite des choses avec l'assureur. En date du 31 mars 2024, nous sommes encore en attente du SCT.

Cependant, le CCR, avec les services de notre actuaire conseil, réussit à bien négocier le montant des primes d'assurance annuelles avec l'assureur. L'actuaire du CCR nous confirme que le régime d'assurance des retraités est sain.

Enfin, les activités liées au CCR au cours de l'année 2023-2024 ont été les suivantes:

- participation à une rencontres pré-CCR le 25 octobre 2023;
- participation à une rencontre du CCR avec le SCT le 26 octobre 2023.

Comité de retraite du RRPE

Membre du Comité : Danielle Girard, PDG

Mission et objectifs

En plus de sa structure administrative, Retraite Québec est dotée d'une structure de type stratégique qui comprend cinq comités de retraite, dont le Comité de retraite du Régime de retraite du personnel d'encadrement.

Le rôle de ce comité est d'assurer la gestion financière et l'administration quotidienne du régime , en mettant en œuvre les moyens adéquats pour protéger les droits des participants, conserver et faire fructifier les actifs de la Caisse de retraite.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Au cours de l'année 2023-2024, le Comité a tenu huit rencontres



REPRÉSENTATION INDIVIDUELLE

Au sein de la Direction des affaires juridiques et des relations de travail, une équipe de professionnels, par des services d'information, de conseil, d'accompagnement, de représentation, assure le suivi de toutes les demandes individuelles formulées par les membres en lien avec leurs conditions de travail. À ces demandes ponctuelles s'ajoute le suivi de tous les dossiers portant sur les litiges de nature collective, que l'AGESSS porte du début à la fin, au bénéfice de ses membres.

Les services individuels, pourquoi?

- Bien comprendre ses conditions de travail.
- Être accompagné dans le contexte d'une enquête menée par l'employeur.
- Obtenir des conseils éclairés dans un contexte de conflit au travail.
- Bénéficier d'un avis expert sur la rémunération.
- Être représenté lorsqu'on fait face à un congédiement.

Quelques données

- Près de 1000 membres ont bénéficié de services individuels.
- Un nombre de 332 dossiers en relations de travail ont donné lieu à un accompagnement plus significatif.
- Plus de 200 accompagnements soutenus en matière de mesures administratives et disciplinaires.
- Plus du tiers des demandes d'information porte sur la rémunération.
- Un total de 212 demandes de soutien formulées par vos élus.





Loi 10 - Loi 7

Recours actif devant la Cour supérieure depuis 2015 268 avis de mésentente

Consultations auprès des membres concernés pour obtenir un mandat. Entente hors cour visant l'ensemble des gestionnaires membres de l'AGESSS Concernés par le litige issus de la mise en œuvre de la réforme du RSSS en 2025

Temps supplémentaire 36 à 40

855 avis de mésentente

26 établissements Poursuite des négociations avec le MSSS pour convenir de modalités de règlement

Près de **50** rencontres

avec l'équipe du MSSS pour l'ensemble des dossiers en litige

Plus de **15 journées** d'arbitrage

tenues dans les dossiers individuels et plus de 30 nouveaux recours déposés

Horaire comprimé

240 avis de mésentente

Trois établissements

Poursuite des négociations avec le MSSS

REPRÉSENTATION COLLECTIVE

De plus, la représentation collective des membres de l'AGESSS est au cœur du mandat de cette équipe, qui assure une présence et une participation proactive à toutes les tribunes portant sur les conditions de travail et d'exercice.

Conditions de travail

Tribune principale : Comité consultatif de relations professionnelles (CCRP)

- Suivis continus avec l'équipe du MSSS pour discuter des enjeux;
- rencontres statutaires régulières de la PDG avec le directeur principal des conditions de travail cadres et salariés du réseau et hors établissement (MSSS);
- rencontres avec le sous-ministre Daniel Paré et le sousministre associé Richard Deschamps concernant les conditions de travail des membres et la venue de Santé Québec;
- rencontres et travaux préparatoires à l'interne en continu.

Maintien de l'équité salariale

13 rencontres du Comité paritaire des associations avec le Secrétariat du Conseil du trésor.

Rencontres préparatoires entre les représentants des Associations.

Réalisations

- Adoption du renouvellement 2020-2023;
- plan de communication et de vulgarisation de l'information liée au Renouvellement.

Réalisations

- Cueillette des questionnaires complétés dans l'enquête portant sur les postes d'encadrement;
- embauches d'évaluateurs au soutien des travaux du Comité;
- formation des évaluateurs.

Priorités

- Reconnaissance de la profession gestionnaire et de la valeur de l'emploi;
- définition d'une semaine normale de travail;
- rémunération de chaque heure travaillée;
- transparence quant à la classification et l'évaluation des postes d'encadrement.

Priorités

- Identifier les changements significatifs pouvant avoir un impact sur l'évaluation des catégories d'emploi;
- mise à jour du système d'évaluation suivant les changements organisationnels;
- sensibiliser l'employeur à certaines particularités des postes de gestionnaires pour garantir une analyse équitable.

Assurance collective

Neuf rencontres du bureau de direction du RACAR.

Quatre assemblées générales du RACAR.

Deux rencontres annuelles du Comité paritaire intersectoriel.

Retraite

Neuf rencontres du bureau de direction du RACAR.

Quatre assemblées générales du RACAR.

Sept rencontres annuelles du Comité de retraite.

Réalisations

- Travaux préparatoires entourant la couverture du régime et les balises de remboursement qui méritent d'être revues;
- modifications apportées à la tarification du régime d'assurance accident-maladie pour répartir plus équitablement les primes versées pour les statuts individuel, monoparental ou familial en fonction des prestations versées;
- arrimage du contrat d'assurance en considération des modifications apportées aux prestations d'invalidité versées par la Régie des rentes du Québec.

Réalisations

- Rendement de 6,5 % pour la caisse des participants au 31 décembre 2023:
- **suivi continu** du portefeuille et des placements avec la Caisse de dépôt et de placement du Québec;
- collaboration avec Retraite-Québec pour la production de la publication Coup d'œ il destinée aux participants du régime de retraite;
- travaux concernant la structure du régime de retraite, les modalités de financement, l'équité intergénérationnelle, les critères de départ à la retraite.

Priorités

- Adresser les enjeux liés à la désuétude du régime d'assurance accident-maladie pour lequel les paramètres de remboursements n'ont pas été revus depuis plusieurs années (ex.: frais admissible pour un traitement en physiothérapie);
- identifier une solution pour les futurs retraités, puisque les coûts du régime des retraités ont explosé au cours des dernières années;
- sensibiliser le MSSS, le SCT et l'assureur aux enjeux de réadaptation et à la frontière de l'assurance-salaire court terme et long terme (au-delà des 104 premières semaines).

Priorités

- Sensibilisation en continu auprès des autorités quant aux enjeux liés à la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement;
- maintien d'une cotisation raisonnable pour les participants au RRPE en contrepartie d'une rente de retraite à prestation déterminée;
- assurer une **saine gouvernance** des sommes du régime dans un contexte de fluctuation économique.

Services essentiels

- Représentations fructueuses en amont auprès du MSSS pour garantir le respect des conditions de travail du personnel d'encadrement dans un contexte de maintien des services essentiels.
- **Communications continues** avec l'équipe du MSSS et les employeurs dans le déploiement des efforts des gestionnaires pendant les périodes de grève.

LES COMMUNICATIONS

Le Service des communications est responsable de l'organisation des campagnes et des activités de promotion, de la publicité et des relations publiques, des événements comme le colloque et la Journée annuelle des gestionnaires, en plus d'assurer la production des publications de l'Association. Les membres de l'équipe travaillent en étroite collaboration avec les autres directions de l'AGESSS auxquelles il offre un service-conseil en matière de communication, d'information et de promotion. Il conçoit, gère et réalise le plan de communication destiné aux publics internes et externes de l'Association, conformément à la mission et aux objectifs de l'organisation.

Médias et relations gouvernementales

Tout au long de l'année, l'Association a travaillé avec la firme de relations publiques l'*Orange bleue* afin d'être davantage proactive que réactive face aux différents enjeux qui touchent le réseau de la santé et des services sociaux et les gestionnaires.

Évidemment, la création de Santé Québec a suscité de nombreux échanges avec des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux, notamment quant à la question de la gestion de la proximité, une question qui concerne directement les cadres intermédiaires.

D'autres sujets ont fait l'objet d'activités de relations de presse, notamment le renouvellement des conditions de travail et l'adoption du projet de loi n° 15 sur la réforme du système de santé et des services sociaux.

En rafale, entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, l'AGESSS a :

Diffusé six communiqués de presse;

Transmis deux lettres ouvertes qui ont été reprises par les médias;

Envoyé des offres d'entrevues éditoriales, ayant mené à des appels avec les éditorialistes du *Devoir* et de *La Presse*.

Bilan des activités médiatiques de l'AGESSS entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024

Les interventions majeures de l'AGESSS se sont orchestrées durant cette période autour du projet de loi n° 15, *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.*

Intervention dans les médias à la suite de notre passage en commission parlementaire sur le projet de loi n° 15, le 19 avril 2023. Plusieurs entrevues ont été accordées à de nombreux médias, dont La Presse, Le Journal de Montréal et La Presse canadienne. Au total. l'AGESSS s'est fait entendre dans plus d'une quarantaine de médias, tant à l'échelle régionale que nationale - cela s'explique par la grande portée des articles de La Presse canadienne qui sont repris par des quotidiens et des hebdomadaires dans toute la province.

S'en est suivi une sortie publique saluant l'ouverture exprimée par le ministre Dubé envers certaines de nos recommandations émises dans le cadre de la commission parlementaire sur le projet de loi n° 15. Un communiqué de presse a d'abord été émis, puis une lettre ouverte. Cette dernière a été publiée dans six quotidiens à portée régionale et nationale, dont *Le Soleil* et a permis de souligner publiquement l'ouverture des interlocuteurs politiques, en plus de faire état des recommandations formulées par l'AGESSS.

Au courant de l'été 2023, l'AGESSS a diffusé une **lettre ouverte** réitérant que le projet de loi 15 devait prévoir l'adoption d'amendements destinés à tenir compte de la réalité des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux.

Le lendemain de l'adoption de la Loi 15, l'AGESSS a diffusé un communiqué faisant valoir sa position, à savoir que le projet de loi s'accompagnait de gains objectifs pour la gestion de proximité, mais arguant également que plusieurs préoccupations de l'AGESSS n'avaient pas été entendues à sa satisfaction. Une entrevue a également été réalisée auprès de *La Presse canadienne* dans la foulée. Une vingtaine de médias ont repris cet article et diffusé la position de l'AGESSS.

Puis, à la fin du mois de décembre, nous sommes **intervenus** à nouveau dans un article de *La Presse cana-dienne*, **repris par une trentaine de médias**, en soulignant l'importance d'obtenir une réelle gestion de proximité avec ce projet de loi n° 15 sanctionné deux semaines plus tôt.

En janvier 2024, à la suite de l'annonce de la composition du comité de transition vers Santé Québec, l'AGESSS a réagi pour **exprimer** sa déception quant à l'absence de gestionnaires de proximité au sein de ce comité. La position de l'AGESSS a été reprise dans un article du *Courrier parlementaire*, une publication à vocation politique fort consultée par les acteurs politiques québécois.

À travers ces démarches médiatiques, l'AGESSS a également proposé des **entrevues éditoriales** à divers médias. L'objectif étant de discuter avec les **éditorialistes**, répondre à leurs questions, et faire **valoir la vision de l'Association**. Le tout permet de mieux aiguiller ces éditorialistes qui doivent rapidement se faire une tête sur un sujet donné. Nous avons réalisé des entrevues de ce genre à deux reprises, avec *Le Devoir* et *La Presse* au courant des mois d'avril et de mai 2023.

Parallèlement, l'AGESSS est également intervenue sur d'autres sujets dans les médias :

Au sujet des grèves qui ont touché le réseau de la santé et des services sociaux à l'hiver 2023, l'AGESSS est sortie publiquement en novembre de la même année pour rappeler que les gestionnaires de proximité étaient prêts à assurer les services essentiels même s'ils étaient affectés par les débrayages. Une entrevue a également été accordée à la chaîne de nouvelles Noovo Info à cet effet.

L'AGESSS a également souligné la *Journée annuelle des gestionnaires* le 18 mai 2023 par voie de **communiqué** en rappelant que cette journée était l'occasion de célébrer les humains derrière les compétences.

Communications aux membres

Entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, l'AGESSS a publié deux revues *Repère* et 13 *Infolettres*. À noter que depuis octobre 2023, les Infolettres sont disponibles en anglais sur le site Internet de l'Association.

Une autre nouveauté cette année, l'Info-AGESSS. Il s'agit d'une infolettre s'adressant aux élus et visant à les informer des divers outils mis à leur disposition afin de bien remplir leur rôle d'officier au sein de leur section d'établissement. Au cours de la dernière année, deux Info-AGESSS ont été distribuées.

Le site Web

Au cours de l'année, le site Internet de l'AGESSS a accueilli de nombreux visiteurs. Voici guelques chiffres à retenir :

> 61 000 visiteurs

> Pour un total de 149 000 pages

Réseaux sociaux

L'AGESSS maintient sa présence sur les réseaux sociaux avec un rythme moyen de deux publications par semaine sur ses pages Facebook et LinkedIn.

Nombre d'abonnés sur Facebook > 3 355 Nombre d'abonnés sur LinkedIn > 3 052

Journée annuelle des gestionnaires

Depuis 2016, l'AGESSS organise la *Journée annuelle des gestion-naires du réseau de la santé et des services sociaux*. Cet événement a été instauré à la demande des membres dans le but de mieux faire connaître la profession de gestionnaire dans le RSSS.

La campagne 2023 incluait un volet affichage, un autre sur les médias sociaux, des relations de presse et une campagne sur le Web.

En collaboration avec des membres de l'AGESSS, nous avons produit cinq vidéos dans lesquels des cadres intermédiaires témoignent de leurs visions et de leurs rôles au sein du réseau.

L'AGESSS a présenté, le jeudi 18 mai 2023, une conférence intitulée S'inspirer du sport pour créer un management gagnant animée par la conseillère en orientation et coach professionnelle, Linda Sabourin, qui était accompagnée de Vincent Boyer, entraîneur pour l'équipe de football collégial Les Cougars de Lennoxville et Danny Maciocia, directeur général des Alouettes de Montréal, lesquels agissaient à titre de conférenciers invités. Au total, plus de 800 membres ont assisté, en direct ou en différé, à cette activité de formation qui était offerte gratuitement.

Colloque 2023 - Lumière sur les gestionnaires

C'est la région de Laval qui recevait le colloque en 2023. Plus de 300 gestionnaires étaient donc réunis au Centre de congrès de Laval. Dans le cadre de cet événement d'une journée, qui s'est tenu le 29 septembre 2023, nous avons réuni certains experts pour faire la lumière face à certains enjeux, comme l'intelligence artificielle et la gestion du changement. Les deux conférenciers étaient Matthieu Dugal et Danièle Sauvageau. Nous avons également proposé un bilan des activités de l'AGESSS et pris un moment de réflexion sur les dossiers qui touchent, ou qui toucheront les gestionnaires au cours des prochaines années.

Partenariats corporatifs

Les partenariats avec La Personnelle et Beneva se sont poursuivis tout au long de la période. De plus, l'AGESSS maintient sa collaboration avec une dizaine de partenaires corporatifs qui proposent des rabais avantageux sur des produits et des services qui répondent aux besoins des membres.

Les formations

Le partenariat interassociatif avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), l'Alliance des cadres de l'État (ACE) et l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ) se poursuit. Ce partenariat en matière de développement professionnel permet d'offrir une gamme de formations visant l'amélioration des pratiques en gestion et répondant, dans la mesure du possible, aux besoins de formation des leaders de nos réseaux respectifs.

En 2023-2024, 26 séances de formation ont été offertes aux membres. Pour la période concernée par le rapport annuel 2023-2024, plus d'une centaine de membres de l'AGESSS ont bénéficié de ces formations.

LE SOUTIEN AUX ÉLUS

Les activités de soutien aux élus visent à seconder les élus des exécutifs de sections d'établissements et des conseils régionaux. Plus particulièrement, l'Association prête main-forte aux élus dans le développement de la vie associative locale, dans la gestion des dossiers des sections d'établissements et de leurs communications.

En lien avec le mandat qui avait été donné par le Conseil d'administration de l'AGESSS, un objectif important du service de soutien aux élus pour la présente année a été la planification et l'opérationnalisation d'une tournée des sections d'établissements et des conseils régionaux. La Tournée des régions 2023 avait pour fonctions :

- de dresser un état de situation des sections d'établissements et des conseils régionaux;
- d'identifier les problèmes et les enjeux liés à la vie associative:
- d'identifier les besoins à des fins de détermination et de planification des mandats;
- d'assurer la collaboration entre les élus et le siège social de l'AGESSS:
- de promouvoir le service de soutien aux élus.

Enfin, la poursuite des travaux d'actualisation du programme de soutien aux élus, notamment par l'élaboration et la mise en place du site SharePoint de soutien aux élus, a occupé une part considérable des efforts destinés aux élus. Le site SharePoint de soutien aux élus avait comme objectif d'élaborer un « produit » pour les élus :

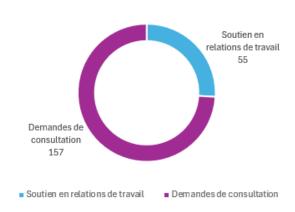
- pour qu'ils comprennent l'importance et l'utilité de leur rôle;
- pour les accompagner dans leur mandat d'officier et rendre leur implication aussi conviviale qu'efficace.

Quelques activités de soutien réalisées :

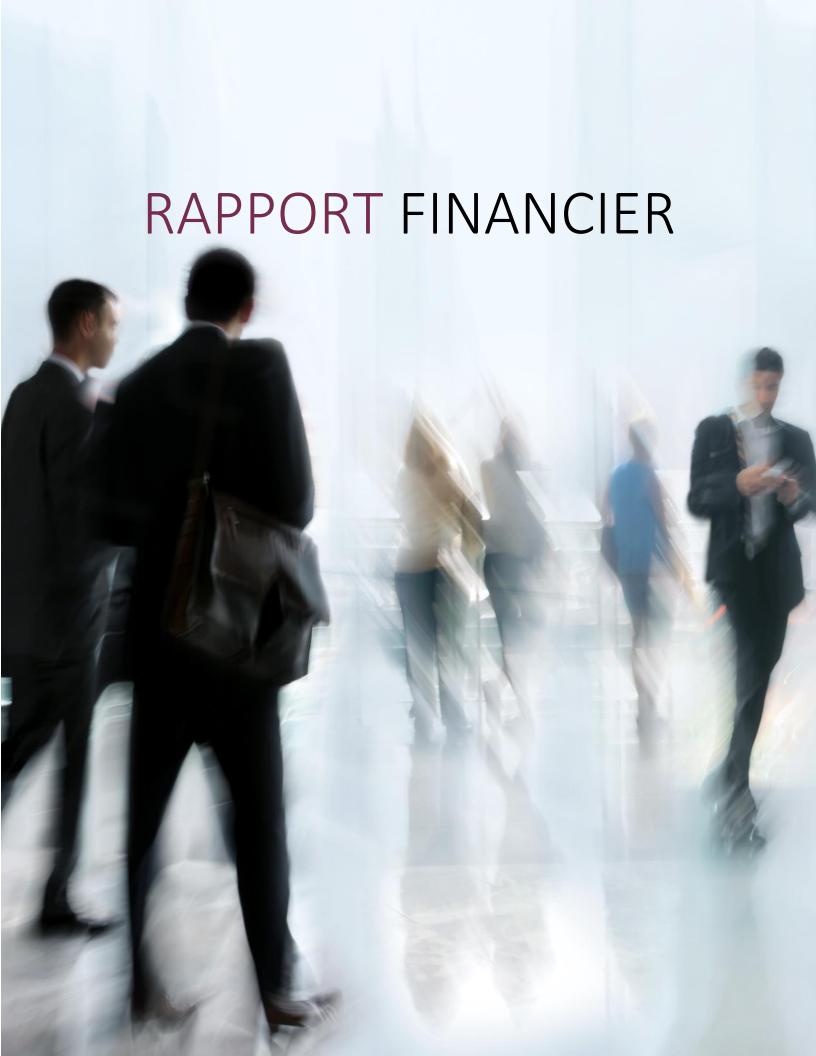
- offre de solutions concrètes pour stimuler la vie associative locale (ex.: mobilisation des membres);
- poursuite des travaux d'actualisation du programme de soutien aux élus, notamment par l'élaboration et la mise en place du site SharePoint de soutien aux élus;
- élaboration d'outils à l'intention des élus en lien avec les enjeux et défis de leur section d'établissement;

- contribution à l'organisation d'événements qui sont mis en place par les exécutifs de sections d'établissements et les conseils régionaux (ex.: conférences, assemblées générales);
- exercice d'un rôle d'information, de conseil et de soutien aux exécutifs dans le traitement des demandes d'accompagnement (notamment concernant les relations de travail);
- évaluation des besoins des membres en matière de communications:
- recommandation de stratégies et d'activités de communication destinées aux membres et aux élus:
- rédaction d'articles d'information, des brochures sur des sujets en lien avec les conditions de travail/rôle des élus et des thèmes qui concernent les membres;
- représentation de l'AGESSS dans ses actions auprès de différents partenaires;
- planification et exécution de la tournée des régions pour aller à la rencontre des sections d'établissements et des conseils régionaux de l'AGESSS;
- production et envoi de listes de membres.

Répartition des demandes



Les dossiers de droit du travail sont ouverts lorsque la demande des élus nécessite une analyse approfondie et/ou une représentation auprès de l'employeur. Inversement, les demandes de consultations correspondent aux demandes d'information générale ne nécessitant pas d'analyse approfondie ni de représentation auprès de l'employeur.



BILAN AU 31 MARS 2024 **ACTIF** Court terme Encaisse Débiteurs Frais payés d'avance Portion à court terme des placements Placements Immobilisations corporelles Actifs incorporels **PASSIF** Court terme Créditeurs Ristournes à payer - régions et sections **ACTIF NET** Fonds affecté pour des projets spéciaux non récurrents Fonds pour équilibre budgétaire Fonds de réserve Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels Affecté à la défense des membres

Non affecté

Extrait - États financiers audités				
2004				
2024	2023			
\$	\$			
892 560	840 637			
396 743	372 277			
89 267	77 421 635 170			
1 047 772				
1 947 772	1 925 505			
1 866 678	1 635 448			
877 736	930 672			
154 636	248 420			
4 846 822	4 740 045			
501 713 115 988	438 406 102 757			
617 701	541 163			
166 027				
71 244				
559 938				
1 032 373	1 179 093			
1 111 763	1 229 444			
1 287 776	1 790 345			
4 229 121	4 198 882			
4 846 822	4 740 045			

Extrait - États financiers audités

2023

\$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 ANNEXE B - charges

ANNEXE B - charges							Total	Total
	Direction générale et communications	Direction des ressources administratives, technologiques et matérielles	Direction des affaires juridiques et des relations de travail	Sections et régions	Mandats et comités	Location des locaux		
Salaires et charges sociales	550 208	472 019	1 360 608	-	-	-	2 382 835	2 147 184
Assurances	2 416	1 247	4 131	-	-	572	8 366	11 151
Communication externe	95 503	-	-	-	-	-	95 503	131 192
Assemblée générale	-	-	-	7 200	28 214	-	35 414	106 504
Colloques	-	-	-	-	216 985	-	216 985	160 143
Dépenses des comités	-	-	11 853	-	203 879	-	215 732	196 324
Électricité	6 760	3 480	11 579	-	-	9 653	31 472	35 987
Gestion du siège social	9 421	83	-	-	-	-	9 504	7 945
Entretien et réparations	27 634	13 992	47 921	-	-	15 633	105 180	109 656
Formation du personnel	17 855	4 335	31 759	-	-	-	53 949	51 567
Fournitures de bureau et papeterie	2 738	2 582	7 085	1 235	-	-	13 640	9 674
Dépenses informatiques	-	100 825	-	-	-	-	100 825	123 259
Services professionnels	144 208	29 132	132 722	-	-	-	306 062	221 310
Information aux membres	-	-	-	10 249	-	-	10 249	3 010
Intérêts et frais bancaires	12	21 146	12	-	-	-	21 170	18 221
Publicité	-	-	-	-	13 767	-	13 767	2 477
Ristournes - sections et régions	-	-	-	347 346	-	-	347 346	318 307
Taxes municipales et scolaires	12 237	6 316	20 921	-	-	11 862	51 336	48 123
Télécommunications	6 749	2 552	15 167	-	-	-	24 468	27 091
Amortissement de l'immeuble	12 504	6 447	21 394	-	-	17 429	57 774	57 224
Amortissement des autres immobilisations corporelles	5 755	3 215	10 996	-	3 378	114	23 458	20 215
Amortissement des actifs incorporels	21 109	11 832	38 727	8 308	13 808	-	93 784	69 614
Projets spéciaux 1)	162 356	-	-	-	-	-	162 356	-
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles		254	-	-	-	-	254	-
	1 077 465	679 457	1 714 875	374 338	480 031	55 263	4 381 429	3 876 178

¹⁾ Les projets spéciaux comprennent la mise en place de différents projets informatiques, l'établissement des besoins pour le futur site web et de la consultation externe, soit pour de la communication aux médias et du conseil en matière de projets de loi.

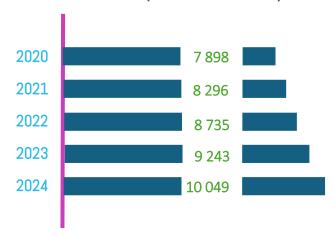
Évaluation de l'actif net Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024	Fonds affectés pour des projets spéciaux non récurrents (note 11)	Fonds de réserve pour équilibre budgétaire (note 12)	Fonds de réserve (note 13)	Investi en Immobilisations corporelles et actifs incorporels	Affecté à la défense des membres (note 14)	Non affecté	2024 Total	2023 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT				1 179 093	1 229 444	1 790 345	4 198 882	4 209 288
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(162 356)			(175 270)	(117 681)	485 546	30 239	(10 406)
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels				28 550	-	(28 550)	-	-
Affectations internes	328 383	71 244	559 938	-	-	(959 565)		
SOLDE À LA FIN	166 027	71 244	559 938	1 032 373	1 111 763	1 287 776	4 229 121	4 198 882

ÉVOLUTION DU MEMBRARIAT

Au 31 mars 2024, l'AGESSS compte 8 726 membres actifs et 1 323 membres retraités.

Âge moyen des membres actifs: 45,8 ans.

NOMBRE DE MEMBRES (actifs et retraités)





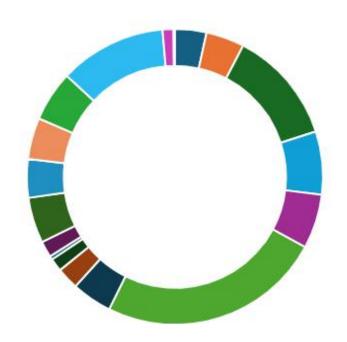
Répartition des membres selon le genre

Femmes **74,02 %**

Hommes 25,98 %

Répartition géographique des membres actifs (nombre de membres)

Bas-Saint-Laurent 300 Saguenay-Lac-Saint-Jean 1084 Capitale-Nationale Mauricie-Centre-du-Québec Estrie 519 Montréal 2134 Outaouais 384 Abitibi-Témiscamingue 210 125 Côte-Nord Nord-du-Québec Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 155 Chaudière-Appalaches 435 Laval Lanaudière Laurentides 482 Montérégie Nunavik Terres-Cries-de-la-Baie-James 13



ÉQUIPE DU SIÈGE SOCIAL

Direction générale et communications

Danielle Girard, présidente-directrice générale

Chantal Blanchard, adjointe administrative principale

Alain Beauregard, conseiller principal aux communications

Sonia Zennaf, conseillère adjointe aux communications

Direction des affaires juridiques et des relations de travail

Jean-Philippe Brunette, directeur juridique

Joanie Maurice-Philippon, directrice juridique

Pierre Méthot, conseiller juridique

Carla Olivares, conseillère juridique

Charles-Antoine Girouard, conseiller au soutien et développement associatif

Jenny Guilbert, conseillère en relations de travail

Alex-Ann Lemyre, conseillère en relations de travail

Émilie Marcil, conseillère en relations de travail

Sarah Paquet, conseillère en relations de travail

Cynthia Suissa, conseillère en relations de travail

Manon Lavoie, adjointe juridique

Sylvie Dutka, adjointe juridique

Guëna Morneau, adjointe juridique

Mihaela Rosoi, adjointe juridique

Direction des ressources administratives, technologiques et matérielles

Sylvie Langlois, directrice

Isabelle Chapdelaine, agente de bureau

Alexander Vaudreuil, agent de bureau

Marie Beaulieu, technicienne en administration

Nancy Vallée, technicienne en administration

La prochaine Assemblée générale annuelle de l'AGESSS se déroulera le jeudi 26 septembre 2024, au Manoir Richelieu à La Malbaie. L'Assemblée générale annuelle 2025 aura lieu le jeudi 25 septembre 2025, à l'hôtel Le Montagnais au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MERCI À NOS PARTENAIRES









Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux

601, rue Adoncour, bureau 101, Longueuil (Quebec) J46 2M6

TÉL: 450 651-6000 | SF: 1 800 361-6526 | TÉLÉC: 450 651-9750

agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca